BORMES LES MIMOSAS

N°15 - Mars 2019

NOUVEAU !
VOTEZ EN LIGNE POUR
VOTRE CHAR PRÉFÉRÉ

LE 81ÈME CORSO

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS

www.ville-bormes.fr

Sondage, grand débat, vote en ligne, Bormes à l'heure de la démocratie participative

Un palmarès d'exception
4@ / 4fleurs / 1er port d'Europe

Zoom sur l'entreprise Vandoren

HOMMAGE À NICOLAS LECOFFRE

C'est avec une infinie tristesse que les élus et les agents de la ville de Bormes les Mimosas ont appris la disparition de Nicolas Lecoffre.
Originaire de Blois, Nicolas avait intégré les unités de CRS à Massy puis à Vélizy après son année de formation de garde républicain. Maintien de l'ordre à Sangate, convoyage de train de déchets nucléaires, protection de hautes personnalités comme les journalistes de Charlie Hebdo ou le Président de la République, sa carrière au sein de la police est exemplaire et laisse de lui le souvenir d'un homme efficace, rigoureux, loyal et d'une grande qualité morale.

En 2015, Nicolas avait pris ses fonctions de chef de poste de la police municipale de la commune. Son professionnalisme, son engagement, son humanité, sa bonne humeur et son courage auront marqué profondément toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.
À seulement 38 ans, cet homme exceptionnel, à l'optimisme communicatif, laisse un grand vide aujourd'hui.
À son épouse Emmanuelle, à ses parents, à sa famille, à ses amis et ses collègues, la ville de Bormes les Mimosas présente ses plus sincères condoléances.

Nicolas,
J'ai pris énormément de plaisir à travailler à tes côtés, tu avais parfaitement incarné cette police de proximité que j'avais promis aux Borméens.

François Arizzi

SOMMAIRE
LE MAG - MARS 2019

Hommage à Nicolas Lecoffre	P2
Interview du maire	P3 à 6
Label ville internet	P7
Des récompenses unanimes	P8
Résultats de l'enquête en ligne	P9 à 14
Zoom entreprise :	
La société Vandoren	P15 à 17
Zoom services :	
La restauration scolaire	P18 à 19
La vie de la cité	
Déploiement de la fibre	P20
Travaux éclairage public	P20
Une navette pour tous	P20
Le Souffle d'art	P21
Des livres en partage	P21
Un atelier CV	P21
Paroles d'élus	P22
Carnets de l'état civil	P22
Le grand débat	P23
Votez pour le Corso 2019	P24

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur :

www.ville-bormes.fr

facebook :
bormes les mimosas officiel

l'application Bormes les Mimosas

Bormes les Mimosas le Mag

PEFC 10-31-1934 Certifié PEFC pefc-france.org

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : en cours
Impression Zimmermann
Papier normes écologiques et encres végétales
Conception et réalisation : service communication
Rédaction : service communication, cabinet du maire
mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, service communication.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019

INTERVIEW DU MAIRE

Le 10 janvier dernier, le conseil municipal a présenté ses vœux à la population devant plus de 1000 personnes réunies au gymnase Pierre Quinon. Retour avec le maire sur les temps forts de cette soirée.

Monsieur le maire, le 10 janvier dernier vous avez présenté vos vœux à la population devant plus de 1000 personnes. Un nouveau record d'affluence qui vous inspire quel sentiment ?

François Arizzi : Beaucoup de fierté. Avec mes élus et les services, nous mettons énormément d'énergie et de passion pour préparer au mieux ce rendez-vous annuel avec les Borméens. Je les remercie donc de leur soutien au cours de ces cinq années et de leur fidélité à notre cérémonie des vœux où souvenirs, bilans et perspectives se mêlent sur fond de partage et de convivialité.

Nous avons réussi à ce que les Borméens s'approprient ce rendez-vous. Ils viennent aux vœux comme on va chez des amis, ils savent que je vais parler d'eux et de leur commune, en toute simplicité sans arrière–pensée politicienne.

J'ai aussi la faiblesse de croire que cette présence, si nombreuse, est en partie due à la reconnaissance du travail effectué depuis 2014.

Cette année, en plus des enfants du CMJ, vous avez tenu à être accompagné par les élus du conseil des sages pour faire votre entrée sur scène. Est-ce une volonté de mettre à l'honneur les instances de démocratie participative ?

C'est avant tout la volonté de mettre à l'honneur deux assemblées qui travaillent et s'investissent bénévolement, à nos côtés, au quotidien. Jeunes et séniors réunis sur une même estrade, dans un même but, c'est ce Bormes intergénérationnel, audacieux, plein d'idées, optimiste, ayant foi en l'avenir, mettant en avant la notion indispensable du « bien vivre ensemble », c'est ce Bormes là que j'aime, c'est ce Bormes là qu'avec mon équipe, depuis presque cinq ans, nous tentons de mettre en place.

C'est aussi, effectivement, le symbole de tout ce que nous mettons en œuvre pour que la démocratie participative soit exemplaire à Bormes. Réunions de quartiers, réunions thématiques, réunions de terrain, présence auprès des associations, 320 Borméens en moyenne reçus par an dans mon bureau, application smartphone, organisation du grand débat, questionnaire en ligne,… Nous vous l'avions promis en 2014, nous voulions agir autrement et renouer le lien avec les Borméens, personne ne pourra nous enlever cette proximité retrouvée.

Une consultation de la population via un questionnaire en ligne*, une diffusion en direct de la cérémonie en live sur les réseaux sociaux mais aussi une première participation au label ville internet, Bormes les Mimosas est définitivement une ville connectée ?**

Depuis trois ans nous avons mis en place la retransmission de la cérémonie des vœux en live facebook. Quelques centaines de personnes pendant le direct, plus de 2700 vues en tout, c'est un très grand succès. Tout comme notre questionnaire. Et pourtant ce n'était pas gagné ! 56 questions, ce qui est long, pas de version papier, uniquement en ligne. Et plus de 1100 réponses. C'est exceptionnel. À titre de comparaison, une commune proche de la nôtre, de même taille, était très satisfaite d'avoir collecté 445 réponses par écrit et par internet pour 21 questions. Après dépouillement, j'ai la satisfaction de constater que notre action est assez largement plébiscitée.

Depuis cinq ans maintenant, nous vous martelons notre souhait de faire de Bormes une ville connectée. Nous avons mis en place de nombreux outils à votre disposition *(application smartphone, nouveau site internet, portail famille, panneaux lumineux plus modernes, …)* mais aussi en interne pour les services municipaux *(intranet, logiciels métiers, agenda partagé,…)*. Afin de savoir à quel niveau de qualité nous sommes situés, nous avons donc décidé de nous tester en sollicitant, pour la première fois, le prestigieux label Ville Internet, reconnu par l'État, qui décerne de 1 à 5 arobases. Lors d'une première participation, on ne peut en récolter plus de 4. C'est ce que nous avons obtenu. Félicitations donc aux services communication et informatique ainsi qu'à l'office de tourisme pour leur excellent travail.

Voir résultats pages 9 à 14
** Lire article page 7*

De plus, nous venons de lancer le service « le vote » sur tablette et smartphone, qui vous permet de répondre, en temps réel, aux consultations municipales. Par exemple, après chacun des grands débats que nous avons initiés sur la commune, vous pouvez répondre à une question et voir si vous êtes en accord avec les personnes qui y ont participé. Vous pouvez également voter pour votre char du Corso préféré auquel nous remettrons un prix spécial «Bormes ville connectée».
Et vous allez voir, ce n'est pas fini ! Nous sommes en cours d'étude pour d'autres projets connectés. Je crois qu'en la matière Bormes est devenue une ville exemplaire.

Pour autant vous avez tenu à mettre en garde contre certaines dérives des réseaux sociaux…
Les avancées technologiques ont mis le monde, l'accès au savoir, l'information, la possibilité de communiquer, d'échanger, à portée de tous en un simple clic, où que l'on se trouve sur la planète. C'est quelque chose d'extraordinaire.
Pour autant, toute avancée très rapide a ses dangers et ses dérives. Elles sont sûrement inévitables, mais mon rôle d'élu est d'alerter les populations. Rien qu'au niveau politique et citoyen, je suis effaré de la tournure, du ton agressif, de la diffamation, qui sont en permanence véhiculés sur les réseaux sociaux. Souvent basés sur des informations fausses (les fake news), cette surenchère verbale ne peut, à terme, que provoquer des drames. La désinformation, ou la surinformation, les appels à la violence, à la sédition, sont incessants.
Nous l'avons vécu au niveau national, les élus de terrain commencent à le vivre aussi malheureusement au quotidien.
Dès qu'une décision, même sans conséquence, ne convient pas à certains, c'est la déferlante et les adjectifs utilisés sont tellement forts et excessifs que l'on se demande lesquels vont pouvoir être utilisés lorsque le sujet sera vraiment grave.
Le monde associatif est touché, les jeunes et notamment les adolescents sont des cibles de choix. Alors je voudrais ici mettre tout le monde en garde contre cette dérive intolérable et dangereuse.
Tous autant que nous sommes, sachons raison garder et ne tombons pas dans cette folie qui est en train, rapidement et sûrement, de gangréner notre société.

Vous assumez ainsi totalement, malgré la période trouble, de diffuser aux Borméens le message que le Président de la République leur a adressé lors de son séjour au Fort de Brégançon en décembre dernier ?
Depuis que le Général de Gaulle a décidé de faire du Fort de Brégançon une résidence officielle des Présidents de la République Française, toutes les générations de Borméennes et de Borméens, tous les maires, à l'unanimité, se sont montrés honorés par la présence, sur leur sol, du Président de la République.
Bormes a su rester un havre de paix, en garantissant et respectant l'intimité de ses hôtes. C'était vrai hier, cela l'est aujourd'hui, j'espère que cela le sera encore demain.
Les Borméens sont fiers de cette tradition d'accueil et lorsque le Président de la République laisse un message personnel d'amitié sur le livre d'or de la ville à destination des Borméens, je ne me pose pas la question s'il est souhaitable ou non de le transmettre, si politiquement j'y ai intérêt ou non, je le transmets, c'est mon devoir !
Je fais confiance aux Borméens pour faire la part des choses. Leurs applaudissements lorsque j'ai évoqué ce point lors de mes vœux m'a conforté dans ma décision.

Pour en revenir aux vœux, vous avez évoqué les réalisations importantes de l'année 2018. Pouvez-vous en dresser un aperçu rapide pour nos lecteurs ?
- 3000 foyers bénéficient du déploiement du haut débit sur la commune *(quelques travaux sont en cours de finition)*. Prochaine étape, grâce à la pugnacité de vos élus, la fibre sera totalement déployée sur le territoire de la commune en 2022 au lieu de 2030.
- La couverture de la tribune du stade sera terminée en avril 2019 pour un coût de 300 000€.
- Nous avons inauguré la maison funéraire intercommunale au quartier du Pin de Bormes. Le bâtiment est de belle facture, intégré dans l'environnement et nous pouvons être fiers de cette réalisation en commun. En effet, quoi de plus noble, que de pouvoir aider et soulager des familles dans la peine, quoi de plus valorisant, que d'être au soutien de nos populations dans la difficulté d'un moment, tel que la perte d'un être cher ?
- Le chantier de la chapelle Notre Dame de Constance est terminé. Pour mémoire, c'était notre première opération de rénovation du patrimoine communal via un chantier d'insertion.
- L'assainissement collectif vers la Verrerie est achevé pour la partie des réseaux en gravitaire.
- Les travaux de la digue du port ont commencé.
- Le structure multi-accueil est en cours d'agrandissement.
- La salle des mariages de la mairie a fait peau neuve.
- Le jardin du musée a été réhabilité, pavage en pierres de Bormes, escaliers et mains courantes, éclairage et plantations en font un espace agréable et convivial.
- La seconde tranche de souffle d'art au village a vu la mise en place de la magnifique sculpture monumentale de Christophe Charbonnel sur l'esplanade du château.
- Les logements en accession à la propriété du Clos Charlot sont sortis de terre. Nous allons continuer notre effort afin de permettre aux Borméennes et aux Borméens de pouvoir rester vivre au pays.
- L'office de tourisme réhabilité en un office 2.0, digne d'un village comme Bormes les Mimosas, moderne, dynamique, efficace et connecté.
- Les travaux d'amélioration du Centre technique municipal ont commencé et se termineront prochainement.
- Nous avons aussi engagé un plan sur 5 ans de réhabilitation et de modernisation de l'éclairage public. 330 000 euros de budget y auront été consacrés.

En tout, en 2018, nous aurons investi 708 000 euros pour les gros travaux et l'entretien des bâtiments publics, et 718 000€ pour les travaux et l'entretien de la voirie et de nos réseaux.

Enfin le service des espaces verts de la ville a vu ses efforts récompensés par le renouvellement de la précieuse distinction 4 fleurs pour les quatre prochaines années.

Lors de la cérémonie, vous avez souhaité faire le point sur deux dossiers difficiles, celui du PAE de la gare et celui du PPRIF. Pouvez-vous résumer votre position pour celles et ceux qui n'étaient pas présents ?

Vous n'aimez pas voir plusieurs grues envahir le ciel de Bormes ? Moi non plus, ni aucun de mes élus ! Lorsque vous reprenez une mairie, vous reprenez son passif et vous vous devez de l'assumer. Je l'assume d'autant plus que c'est la cour administrative d'appel qui a obligé, en 2008, la municipalité de l'époque, dont je faisais partie, à ouvrir le quartier de la gare à l'urbanisation. Des permis ont donc été déposés et signés par mon prédécesseur dès le vote du PLU en 2011. Les batailles juridiques autour de ces permis de construire et du PLU sont arrivées à leur terme, les permis ont été définitivement validés, une partie des travaux est en cours, car tous n'ont pas démarré. Certains le regrettent, mais l'État de droits doit s'appliquer.

Le maire ne peut pas aller contre la loi !

Pour ceux qui parlent de bétonisation de la commune, je tiens quand même à rappeler que Bormes compte 92% d'espaces non constructibles. Depuis notre élection, nous n'avons pas ouvert un seul m^2 de nouvel espace à l'urbanisation.

Ceux qui disent que Bormes est bétonné ne doivent pas beaucoup se promener en forêt ni même aller dans les départements voisins. Ceci dit, il reste 1% d'espace à urbaniser et celui-ci doit nous interroger sur la pertinence des projets, sur l'étalement des droits à bâtir dans le temps afin de laisser quelques espaces constructibles aux futures générations. Nous n'avons pas le droit de nous tromper, d'où l'importance de la concertation.

Le PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt) de la commune a, quant à lui, été annulé au mois de novembre dernier. Ce document, réalisé par les services de l'État, sans connaissance du terrain, sans concertation, ne tenait aucun compte de la réalité de Bormes les Mimosas. Nous avons dû l'appliquer, mais aussi l'intégrer à nos réflexions en matière d'urbanisme et notamment la révision de notre PLU. Ce PPRIF a été attaqué. Le Tribunal Administratif l'a, dans un premier temps, confirmé avant que la Cour Administrative d'Appel de Marseille ne l'annule complètement en novembre dernier. Hasard du calendrier, cette décision est tombée fort à propos en pleine enquête publique du PLU.

Si, sur le fond, nous sommes très satisfaits que ce document, élaboré sans l'expertise des gens de terrain ait été annulé, sur la forme, cela fait quatre années que nous travaillons notre PLU en nous basant et en tenant compte des contraintes imposées par le PPRIF. Si tout notre travail n'est pas remis en cause, une partie non négligeable est basée sur des règles qui ne sont plus en vigueur.

Sans vouloir entrer dans les détails, de nombreuses incidences sont identifiées sans qu'on ne connaisse complètement l'étendue réelle de cette annulation. Alors je le sais, mes services le savent, ce retard qui pourra aller de quelques mois à deux ans va reculer des projets attendus par certains depuis parfois fort longtemps.

J'en suis le premier désolé, nous avions travaillé avec ces personnes pour leur permettre de réaliser leurs aménagements, nous avions partagé leurs attentes, nous comprenons leur frustration. Ce retard freinerait aussi la croissance économique de certaines zones, mais des décisions hâtives comporteraient encore plus de risques et pourraient éloigner encore plus durablement toutes perspectives de développement.

Vous avez également annoncé des projets pour l'année 2019, pourriez-vous nous présenter les plus importants ?

◆En 2019, côté animations, je ne vais pas vous faire le détail des grands classiques qui rythment notre année, mais vous signaler simplement que question nouveauté, nous vous concoctons, avec l'aide de Gui Gedda, une escapade culinaire sur quatre jours mêlant démonstrations de cuisine par de grands chefs, des écoles hôtelières, dégustations, ou encore «stars en cuisine», concours de personnalités et autres célébrités qui se mesureront aux fourneaux en toute décontraction. Cette manifestation va se dérouler du 26 au 29 septembre prochains au quartier de la Favière.

Le premier magistrat, François Arizzi entouré de ses homologues du Lavandou, de Pierrefeu, de La Londe et des représentants du conseil départemental, le président Marc Giraud et Patricia Arnould.

◆Le dossier de l'assainissement collectif vers la Verrerie verra son aboutissement en 2019 par la réalisation de la partie refoulement, matérialisée par la construction de la station de relevage.
Au total, 1,2 million d'euros auront été investis dans ce chantier, dont 220 000€ d'aides du conseil départemental.

◆Les travaux de lutte contre les inondations vont se poursuivre conformément au Papi dont nous avons été dotés, principalement sur le Batailler. Je rappelle que 7,5 millions d'euros ont déjà été consacrés depuis 2014 à la lutte contre les inondations par les communes de Bormes et du Lavandou. Six millions supplémentaires, financés à 75% par l'État vont y être investis dans le cadre de l'enveloppe du Papi.

◆En complément à ces travaux, dans la logique de ceux commencés, a débuté le recalibrage du pont Vincent Auriol, situé à l'embouchure du Batailler chez nos voisins et amis du Lavandou.

◆Au village, une enveloppe de 300 000€ sera consacrée à la réhabilitation de la salle des fêtes. Son extension étant difficilement envisageable, elle se verra enfin optimisée, entièrement réhabilitée et modernisée.

◆Mais aussi, en bref, il est prévu : la réfection de deux courts de tennis, la plantation d'une palmeraie afin d'apporter fraicheur et verdure le long de la promenade en bois de la Favière, la réhabilitation de la cour de la structure multi-accueil, l'aménagement de la traverse des asphodèles située entre la route des lavandières et le chemin du Train des pignes.

◆Le terrain multisport qui était situé entre la gendarmerie et le collège a été démonté car il générait beaucoup de nuisances pour les riverains. Un nouvel équipement multisport sera installé cette année à Bormisport.

◆Enfin, 2019 pourrait réserver quelques surprises, dont par exemple, le lancement d'un budget participatif qui permettra aux habitants d'être acteurs et décideurs de leur commune, soit en proposant un projet, soit en votant pour l'un des projets.

Et, bien entendu, tout cela sans augmenter la fiscalité locale. Cette stabilité des taux communaux a demandé beaucoup d'efforts et de professionnalisme à tous les élus et services. Elle a permis de baisser le train de vie de la commune de l'équivalent de 16 points d'impôts. Je me dois donc de vous le rappeler. Toute la fiscalité que nous maîtrisons directement est restée stable durant tout ce mandat. Malheureusement, nous ne contrôlons qu'une partie du puzzle.

Vous devriez lancer une consultation de la population pour le projet d'aménagement de la place du Pin, savez-vous quand celle-ci interviendra ?

Pour mémoire, nous nous sommes portés acquéreurs de deux parcelles situées au cœur de la place et qui nous permettent d'envisager de restructurer cette centralité commerçante en lui procurant un véritable lieu de vie. Ce sera pour nous l'occasion d'engager une vaste concertation autour de ce projet.
Nous avons déjà commencé à plancher sur le sujet mais, avant de prendre une décision, nous souhaitons vous soumettre le fruit de notre réflexion sous une forme qui reste encore à déterminer. Je pense que c'est quelque chose que nous pouvons envisager lors du dernier trimestre 2019.
Avec mon équipe, depuis le premier jour, nous tenons à cette concertation, à ce dialogue, à cette présence à vos côtés. Nous multiplions les rencontres avec vous, les échanges, c'est comme cela que nous concevons la politique locale, c'est ainsi que nous souhaitons poursuivre.

Pour conclure, à l'inverse de vos collègues maires de MPM, vous n'avez pas souhaité évoquer les prochaines échéances électorales. Pourquoi ?

2019 sera encore une année de réalisations importantes, mais pas seulement. Il sera aussi temps de réfléchir ensemble à notre avenir. Pour autant, ne comptez pas sur moi aujourd'hui pour vous faire une déclaration de candidature pour 2020. Les élections municipales sont dans 13 mois.
Treize mois c'est long et je ne souhaite pas ouvrir le bal de la campagne électorale de 2020 dès maintenant. Mon agenda est à la préparation du budget 2019. Mon énergie est consacrée au travail à votre service, à la réalisation de nos projets, au dialogue et à la concertation ; avec la simplicité et la franchise que nous avons su mettre en place. Croyez-moi, cela occupe grandement mes journées, nous aurons bien le temps de parler des échéances à venir.

RECONNAISSANCE

Label Ville Internet : un prix d'excellence pour la commune

En obtenant la plus haute distinction possible pour une première participation, 4 arobases, la ville de Bormes les Mimosas a prouvé son investissement dans le développement de l'action numérique de son territoire.

Le maire, François Arizzi, entouré de ses collaborateurs en charge du dossier : Carole Amaro - responsable du service communication de la ville, Mathieu Colin - directeur du service informatique et Carole Gobbi - chargée de promotion et community manager de l'office de tourisme, à l'occasion du Salon des élus au numérique.

En 2019, Bormes les Mimosas a fait le choix de participer, pour la première fois, au label ville internet. Une marque territoriale reconnue par l'État qui permet à la commune d'évaluer son action en matière de numérique. En effet, bien au delà de savoir si la ville dispose de haut débit, c'est l'ensemble de son action en matière de services publics numériques qui est jugé par un collège de 25 experts, scientifiques et universitaires.
Démocratie locale, vie quotidienne, éducation, cohésion sociale, attractivité, innovation… voici quelques-uns des 16 enjeux sur lesquels l'action numérique de la commune doit porter. Un travail de longue haleine qui montre l'investissement et l'engagement tant des élus que des agents territoriaux.

Pour une première participation, Bormes les Mimosas ne pouvait obtenir plus de 4 arobases *(sur les 5 maximums du label)*. Et c'est avec une fierté non dissimulée que le premier magistrat, François Arizzi, a reçu le prix d'excellence (les 4@) des mains de M. Julien Denormandie, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement.

Dématérialisation des documents, téléalerte, application smartphone pour la ville, signalements en ligne, communication de crise dématérialisée, communication numérique pour les enquêtes et réunions publiques, postes informatiques dédiés à la recherche d'emploi, espace personnel sur le portail famille, billetterie en ligne pour les visites guidées, communication évènementielle, comptes instagram de la ville et de l'office de tourisme, mise à disposition de tablettes à l'office de tourisme, stratégie digitale de l'office de tourisme… Autant d'éléments – mais bien d'autres encore - qui ont permis à la commune d'obtenir une telle reconnaissance de son action dès sa première participation. Reste désormais à la commune à poursuivre ses efforts pour décrocher la 5ème arobase !

« Nous nous étions engagés à faire de Bormes les Mimosas une ville connectée… Pari relevé haut la main pour notre commune ! »

Le précieux label a été remis au maire, François Arizzi, par M. Julien de Normandie, Ministre lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée à Paris en janvier dernier.

DES RÉCOMPENSES UNANIMES

4 fleurs et prix du jardinier

Avec beaucoup de fierté, le maire François Arizzi, accompagné de Benoit Autenzio - coordinateur du service des Espaces Verts de la ville, a reçu le renouvellement des précieuses «4 fleurs» que Bormes les Mimosas arbore depuis 49 ans !

Une reconnaissance du travail réalisé par des générations de Borméens passionnés, élus, agents, habitants, qui place notre commune à un niveau d'excellence salué par Jean-Baptise Lemoyne, secrétaire d'État en charge du tourisme et par Martine Lesage, directrice du comité national des Villes et villages fleuris lors de la cérémonie officielle.

À cette occasion, Gilles Augias, ancien directeur des services Espaces verts tout jeune retraité, a reçu le prix national du jardinier ! Une très belle reconnaissance pour son investissement sans faille et sa passion qu'il continue de mettre aux services des Borméens et de la commune.

Bormes, un port unique en Europe !

Le port de Bormes les Mimosas est le premier port d'Europe a obtenir la certification «Ports actifs en biodiversité». Une véritable reconnaissance du travail accompli depuis de nombreuses années.

Depuis 1994, le port de Bormes les Mimosas peut se targuer d'arborer le pavillon bleu. Un label renouvelé chaque année, sans discontinuer, auquel s'est ajoutée en 2008 la certification européenne Afnor «Port propre». Une véritable reconnaissance alors accordée à seulement sept autres structures en France.

Dans une démarche qualité et environnementale toujours plus pointue, le port de Bormes les Mimosas vient de recevoir une nouvelle certification qui le classe premier en Europe ! La certification «Ports Actifs en Biodiversité» a en effet été remise par Maud Fontenoy vice-présidente de la Région déléguée au Développement durable, à l'Énergie et à la Mer.

«*Cette certification récompense le travail de toute une équipe pour la préservation de notre environnement et désormais la prise en compte de la biodiversité, en collaboration depuis des années avec la municipalité*» expliquent de concert Jean-Paul Meunier, président du Yacht-Club, Jean-Pierre Gastaud, directeur du port et Didier Abba, capitaine du port.

En effet, fruit d'une parfaite connaissance de la faune, de la flore et du biotope du port, cette certification récompense des actions novatrices comme la gestion des fluides (exemple la réfection des canalisations permettant de réduire de moitié la consommation d'eau) ou les nurseries installées depuis deux ans le long des quais.

Zoom sur un projet passionnant

En 2016, le port de Bormes a en effet installé des nurseries aquatiques baptisées «reFISH» afin d'imiter les précieux herbiers de posidonies. Fabriqués à base de polypropylène et d'huile de ricin, ces tapis artificiels redonnent une fonction écologique aux ports de plaisance.

À Bormes les Mimosas, ce sont ainsi trois stations de 25m^2 chacune qui permettent d'accueillir les poissons juvéniles. Des analyses régulières montrent le succès de ces nurseries qui permettent de compter trois fois plus d'espèces que sur un quai non équipé. Des bébés sars, gobis, roucaous, saupes ou oblades sont ainsi observés en quantité dans ces herbiers de posidonie artificiels.

Un projet ambitieux que le port de Bormes espère développer encore davantage dans les années à venir.

LES RÉSULTATS

- **Enquête réalisée en ligne du 20 novembre 2018 au 20 janvier 2019**

Votre avis compte !

Vous avez été 1137 Borméennes et Borméens à répondre aux 56 questions de l'enquête en ligne ! Découvrez une synthèse, non exhaustive, de vos réponses. Toutes vos propositions et réflexions ont été remises à vos élus. À Bormes, votre avis compte, votre avis est pris en compte !

1137
PERSONNES
ont répondu au questionnaire

Femmes : **56%**

Hommes : **44%**

Vous avez :

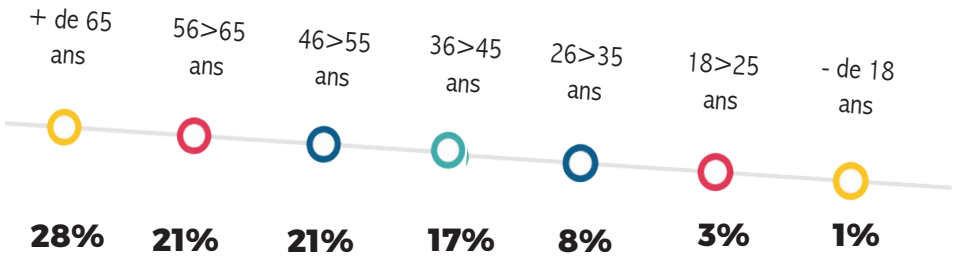

Vous vivez à Bormes :

- À l'année **81%**
- Possède une res. secondaire **13%**
- N'habite pas à Bormes **5%**

Vous résidez :

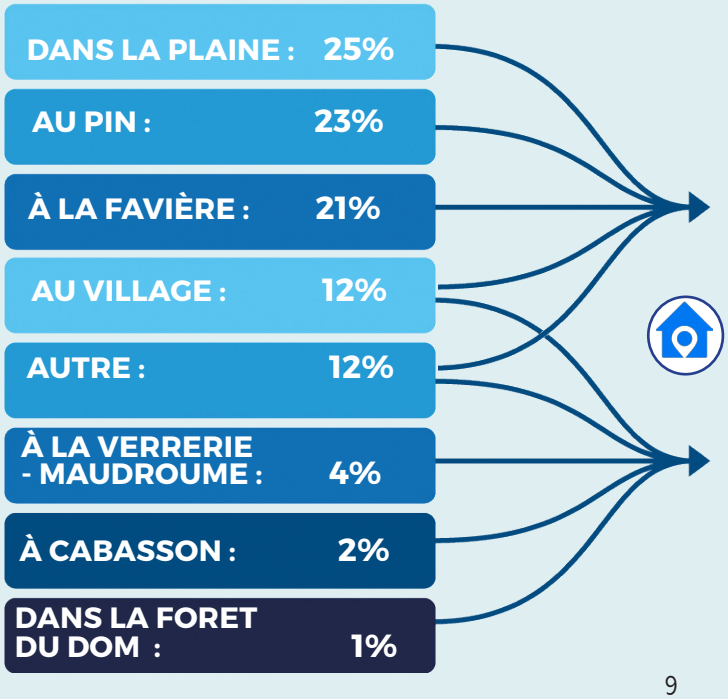

Parmi les manifestations suivantes, laquelle est votre favorite ?

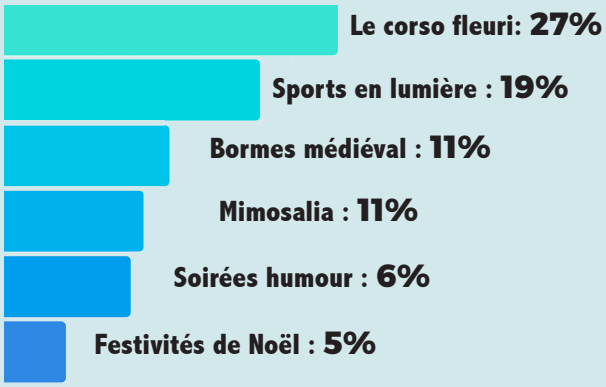

L'offre des activités est-elle suffisante pour les différentes générations ?

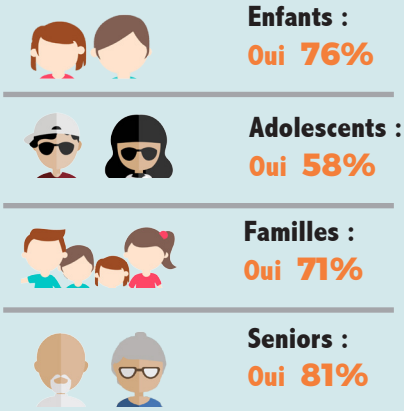

Comment évaluez-vous les activités de la commune ?

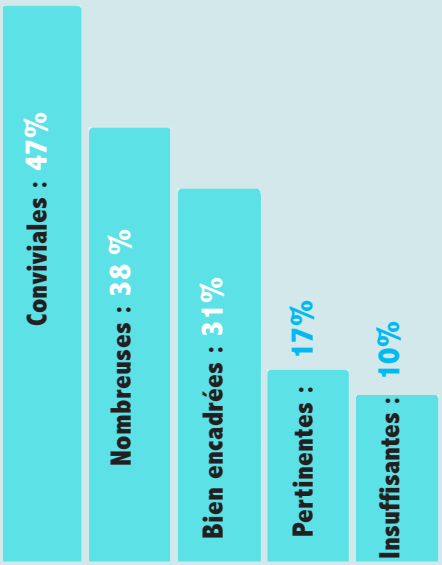

Avez-vous participé à l'une des manifestations suivantes au cours des quatre dernières années ?

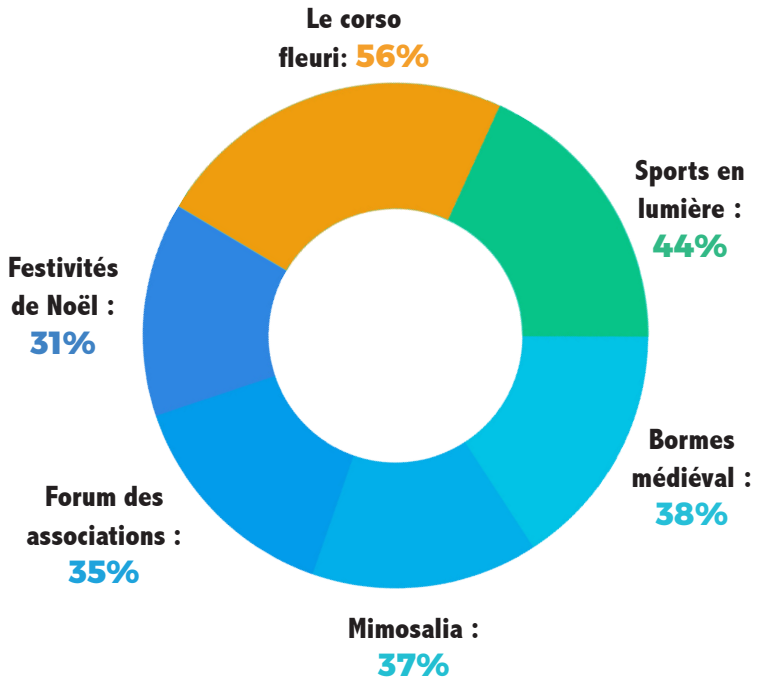

Comment évaluez-vous les animations de la commune ?

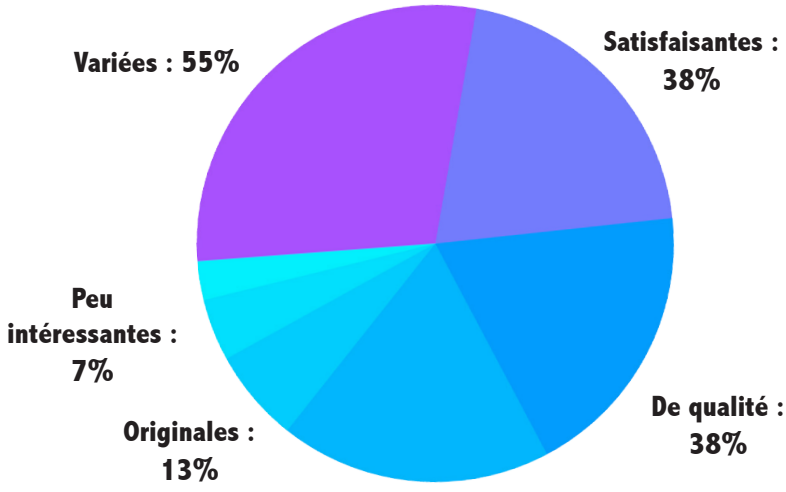

- La municipalité poursuit son action pour développer davantage le « Bien vivre ensemble ». Vous souhaitez plus encore d'activités culturelles et sportives à partager en famille.

Selon vous, quelles actions engagées par la ville ont permis d'améliorer votre cadre de vie au cours des dernières années ?

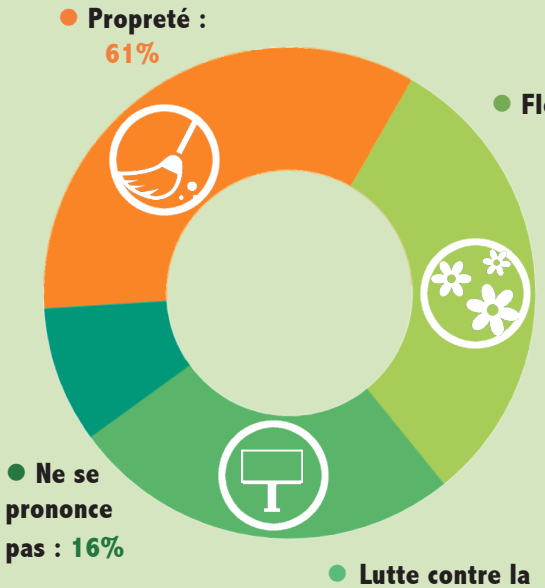

Sur une échelle de 1 à 10, à combien évaluez-vous :

La réactivité de la commune pour la prise en compte et la réalisation des travaux du quotidien dans les quartiers ? :	La propreté de la commune ?
Moyenne de : 6,34 / 10	Moyenne de : 7,49 / 10

Les permis de construire du PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) du quartier de la gare sont purgés de recours après 8 années de procédures. Les promotions immobilières mêleront vente de biens classiques (75%) et logements sociaux (25%). Pensez-vous qu'une fois finies et arborées ces réalisations :

- Dénatureront l'environnement : 44%
- Apporteront des solutions au logement de nos actifs : 40%
- Dynamiseront Bormes et le quartier du Pin : 36%
- Seront génératrices d'emploi 11%

Quelles initiatives pourraient être renforcées à l'avenir en matière de qualité de vie ?

- Limiter les constructions, les nuisances sonores, améliorer le nettoyage des plages en hiver, faciliter le stationnement au village l'été, augmenter les pistes cyclables, lutter contre les moustiques, renforcer le tri séléctif.

Avec la création de 32 logements communaux en accession à la propriété, 45 logements locatifs aidés pour nos actifs et plus de 100 logements locatifs sociaux en cours dans les programmes privés, pensez-vous que l'effort fait pour la réalisation de logements pour les Borméens :

- Aille dans le bon sens : 38%

- Soit suffisant : 35%

- Soit insuffisant : 10%

À Bormes, je me sens en sécurité.

91% D'entre vous ont répondu **oui**

Quels chantiers de ce mandat vous auront satisfaits ?

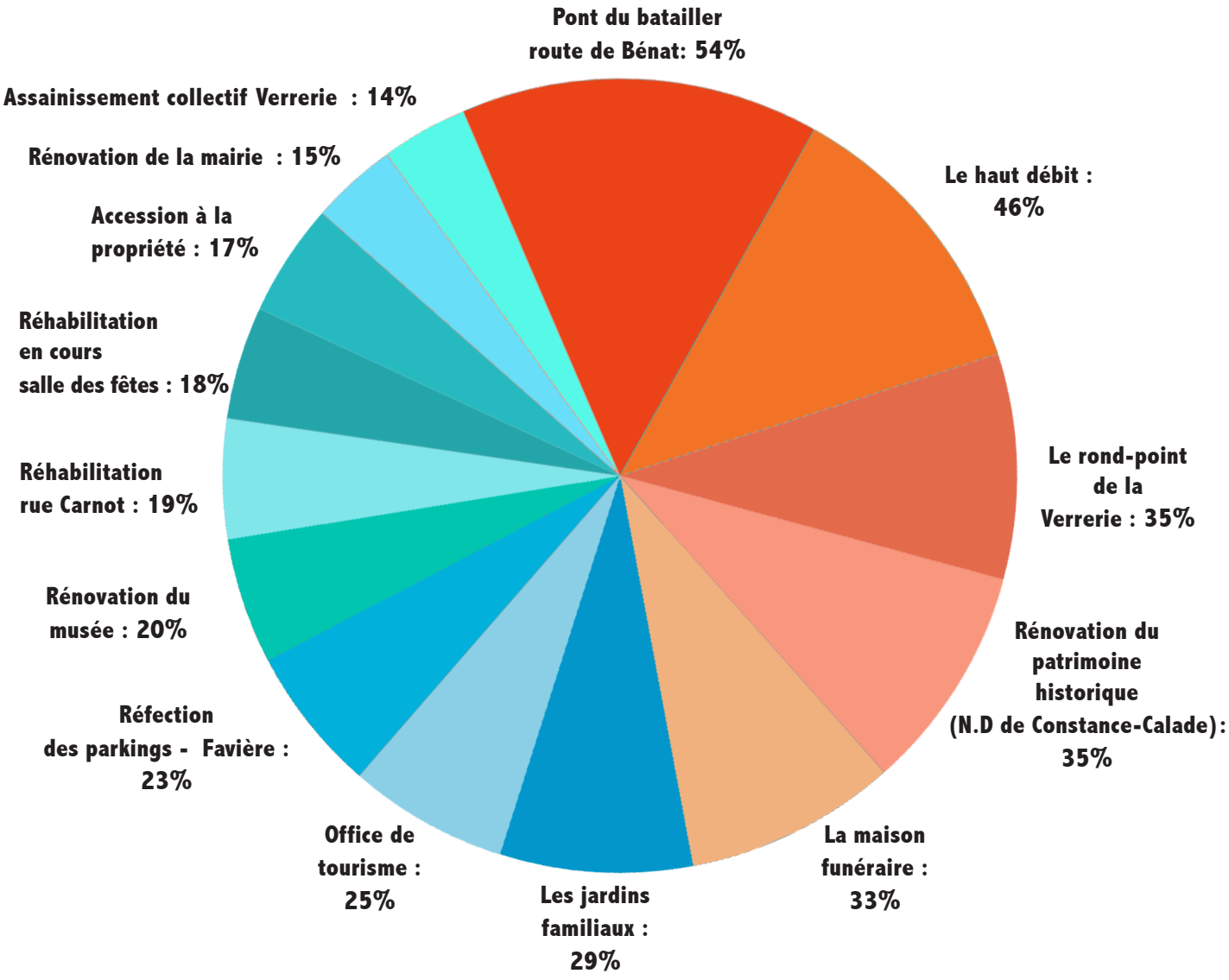

Quels grands projets structurants vous semblent importants pour l'avenir de votre commune ?

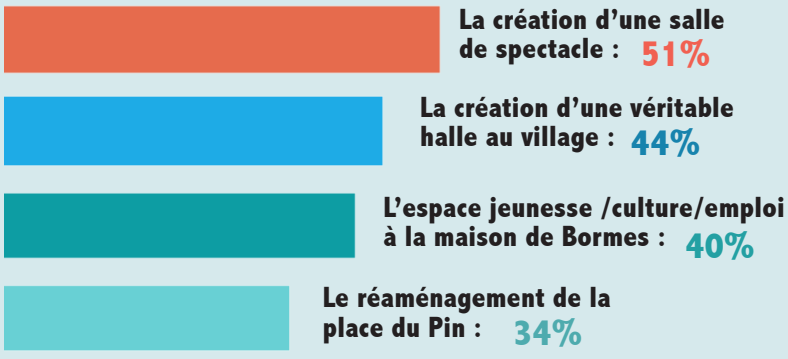

Les différentes questions ouvertes ont fait apparaitre d'autres projets que vous souhaiteriez pour votre ville.

- **Construction d'une piscine**
- **Réalisation d'une salle de cinéma**
- **Amélioration de la circulation**
- **Création d'un parc pour enfants**

- Mais encore :

plus de parkings, envisager des actions de développement durable, créer un centre commercial, un pôle santé, une médiathèque.

Pour financer ce type de projets structurants, il est préférable selon vous :

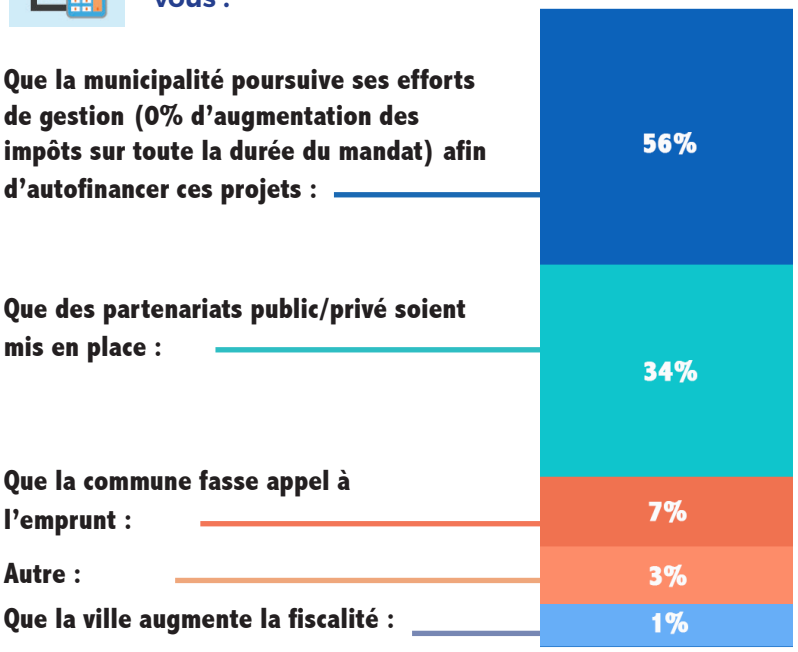

Relations apaisées, projets et manifestations communes, êtes-vous satisfaits du rapprochement avec la commune du Lavandou ?

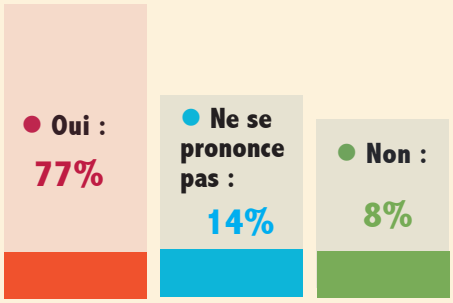

Depuis 4 ans, avec Le Lavandou, la commune de Bormes les Mimosas a engagé 7,5 millions d'euros dans la lutte contre les inondations.

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Bormes, La Londe, Le Lavandou a été voté et 6 millions seront consacrés au Batailler.

Le pont du Batailler, route de Bénat a été redimensionné, le pont à l'embouchure le sera en 2019 (3 millions d'euros supplémentaires).

Pensez-vous que cet effort est :

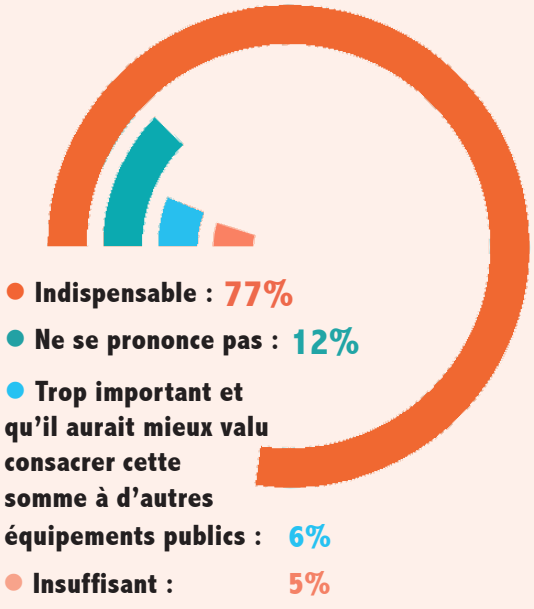

Suite aux incendies de 2017, le PLU a été modifié :

Nouveaux espaces agricoles pouvant servir le cas échéant de pare-feux,
Débroussaillement accru en protection du village,
Mise en application plus stricte des Obligations Légales de Débroussaillement qui incombent aux particuliers,...

Pensez-vous que ces mesures sont :

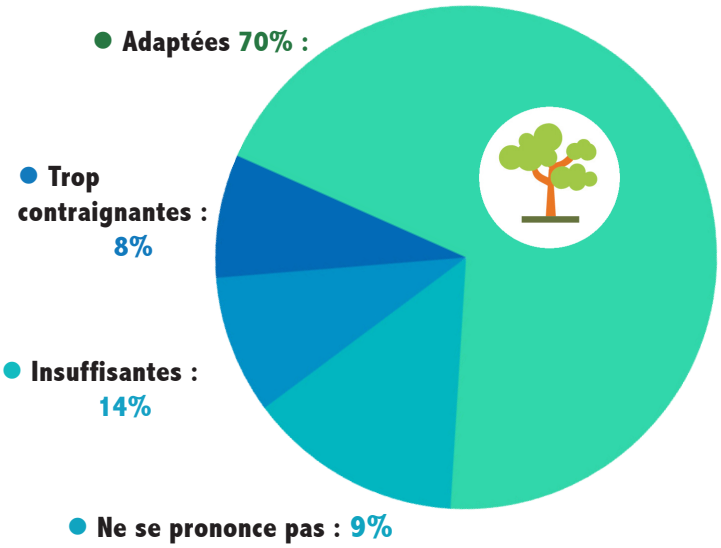

Afin de permettre une meilleure rotation des véhicules à la Favière durant la saison estivale, la municipalité a décidé de rendre payante une partie des stationnements (500 places sur 1000 disponibles) du 15 juin au 15 septembre. Etiez-vous favorable à cette mesure ?

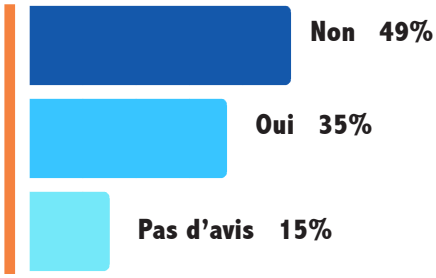

Sachant que ces stationnements payants permettent de générer des recettes et d'éviter ainsi l'augmentation de 2 points de votre fiscalité, êtes-vous favorable à leur maintien ?

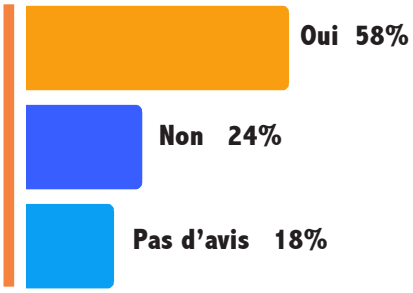

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : AVIS EXPRIMÉS EN QUESTIONS OUVERTES

Parmi les 1137 réponses au questionnaire, certains thèmes ont été évoqués à plusieurs reprises :

Avez-vous des propositions à faire pour d'autres voies de développement économiques ?

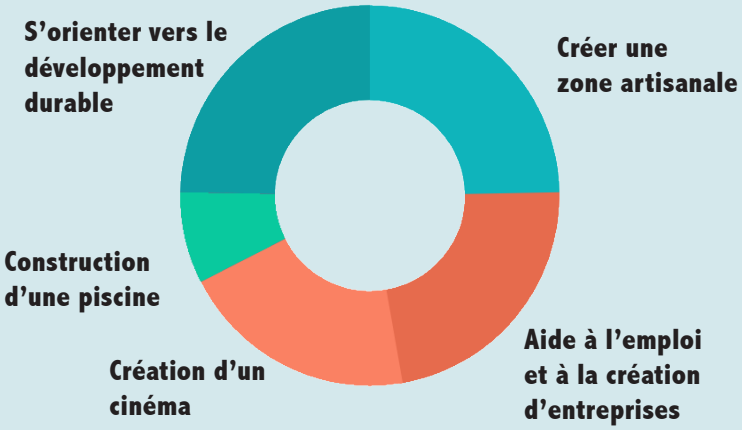

Certains thèmes évoqués font l'objet de dossiers d'ores et déjà en développement ou ne relèvent pas d'une action directe de la municipalité :

- **Développement du haut débit** - Précision apportée par la municipalité après une première tranche (1500 abonnés en 2018) :
Très prochainement plus de 1 500 nouveaux foyers se verront dotés du haut débit (chemin du Train des Pignes - Para, route de Bénat, avenue de la Mer et chemin du Cardenon). Tous les habitants de la commune bénéficieront de la fibre à domicile (le FTTH) en 2022.

- **Une navette pour relier les quartiers** : Vous étiez plusieurs à solliciter une navette permettant de relier les quartiers de la Favière et du Pin au village. La municipalité a mis en place ce service gratuit hors saison pour pallier à l'absence de bus «Zou» en hiver (cf p.20)

Selon vous, le développement économique de Bormes les Mimosas devrait s'effectuer dans quel secteur ?

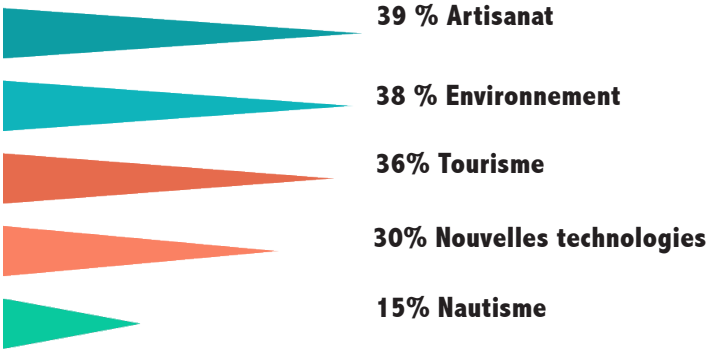

Savez-vous que la ville de Bormes les Mimosas dispose d'un relais emploi ?

- Oui : 55%
- Non : 45%

Si vous avez pris contact avec ce service, avez-vous été satifaits ?

- Oui : 79%

LA SOCIÉTÉ VANDOREN

Depuis plus d'un siècle, l'entreprise Vandoren recherche l'excellence. Et c'est à Bormes les Mimosas qu'elle a choisi de la cultiver !

L'entrepôt Vandoren, photo issue du catalogue de1937. Ci-dessous, l'entrepôt actuel, 80 ans séparent ces deux images (DR entreprise Vandoren)

M. Van Doren, l'histoire de votre entreprise est avant tout celle de quatre générations d'hommes. De votre grand-père à votre fils, pourriez-vous évoquer cet étonnant parcours et cette véritable réussite familiale ?

Bernard Van Doren : Mon grand-père était soliste dans les grands orchestres parisiens. Jusqu'au début du XXe siècle, on faisait les anches à la main, avec plus ou moins de bonheur. Eugène Van Doren a commencé par fabriquer des anches pour lui, qui sonnaient si bien que ses collègues lui en réclamaient. Puis il a conçu une machine, actionnée au pied comme une machine à coudre. En 1905 il décide de fonder un atelier, non loin de son habitation de Montmartre. Vandoren était né.

Mon père Robert étudie également la clarinette et après son Prix du Conservatoire, il part en 1928 pour une tournée de plusieurs mois aux Etats-Unis qui fait largement connaitre les produits Vandoren. Il s'investit de plus en plus dans la fabrication et met au point le fameux bec 5RV (les initiales de son nom) qui deviendra vite un standard mondial. Au milieu des années 20 la famille acquiert des terrains dans le Var pour s'assurer une maitrise de la récolte de roseaux. C'est le domaine de l'Anglade. En 1931, il fait construire le bâtiment du 56 rue Lepic, qui reste encore aujourd'hui une adresse mythique pour recevoir les musiciens.

Moi-même je rentre en 1967, à 22 ans, dans l'entreprise. Passionné par les aspects techniques de la fabrication, je conçois dès 1968 le bec de clarinette B45 (mon année de naissance !) ainsi qu'un premier catalogue en couleur, et j'ai élargi progressivement la gamme classique et jazz pour clarinette et saxophone. Nous avons également conçu des machines ultra-perfectionnées qui resserrent toujours plus les tolérances de fabrication. Au début des années 90, c'est le déménagement des ateliers d'anches de Paris vers Bormes, puis des becs afin de regrouper toute la production autour des roselières. La rue Lepic se consacrant à l'accueil des musiciens avec des studios d'essai, un espace partitions et une salle pour des cours d'interprétation et des animations.

En 2014 mon fils Robert entre à son tour dans la société et j'ai à cœur de lui transmettre, ainsi qu'à mes collaborateurs, toutes ces valeurs qui ont forgé notre entreprise et permettent d'envisager l'avenir avec confiance. L'exigence Vandoren, c'est un savoir-faire qui est nourri par une passion et une rigueur de tous les instants !

L'attachement de l'entreprise Vandoren à Bormes les Mimosas est profond mais également lié au besoin de ce que certains considéraient alors comme une «mauvaise herbe», la Canne de Provence. Pourriez-vous nous décrire comment se déroulent la pousse, le suivi, la récolte et le traitement de cette matière première avant qu'elle n'arrive à l'usine ?

De la pousse d'une canne à la coupe des anches, des dizaines d'opérations auront été réalisées par une main d'œuvre qualifiée, et auront éliminé plus des trois-quarts du roseau qui pousse dans la nature. Cette sélection est impitoyable et la qualité a un prix. Pour cette partie agricole de notre métier, il faut aussi avoir l'amour de cette terre, cette alchimie – mystérieuse pour un profane – entre terre, vent et eau : ce sous-sol qui doit être idéalement équilibré, ce mistral qui va « muscler » la canne, cette eau qui doit tomber en certaines saisons, et même cette lune « dure » qui rythme les montées de sève et la période idéale de coupe de la canne. Seule l'expérience permet de sélectionner et de couper – à la main - les cannes de deux ans. Un long soleillage, qui va donner à la canne sa belle couleur dorée, puis un séchage à l'air libre, complètent cette maturation naturelle. Vandoren a également appliqué son savoir-faire à la vigne (depuis des années, les vins du domaine de l'Anglade reçoivent ainsi des médailles).

Quelles sont ensuite les différentes étapes qui permettent à la canne de devenir une anche de qualité ?

Après la partie agricole, la partie technique se déroule dans nos ateliers de Bormes où 100 % de nos anches sont fabriquées…. Le diamètre de chaque tube va être mesuré et va déterminer le type d'anche : clarinette ou clarinette basse, saxophone alto ou ténor, etc. On ne rentrera pas dans le détail technique qui serait fastidieux (et nous avons nos petits secrets…), mais là aussi à chaque étape de la fabrication, une sélection va être effectuée. Le roseau est scié, fendu en quatre parties, tablé (un côté avec une surface parfaitement plane). Puis avec le grattage et le biseautage de l'autre côté, le roseau devient une anche. Enfin le palpage électronique de l'anche va permettre de proposer différentes forces.

Nous avons développé nos propres machines en intégrant toujours les dernières technologies pour assurer un maximum de régularité de fabrication. Mais nos musiciens essayeurs testent des échantillons de la production (et de même ils essaient nos becs). Car nous n'oublions jamais que nos produits s'adressent à des musiciens. Et nous offrons aujourd'hui un très grand choix de modèles. Tout le monde n'a pas la même morphologie ou le même idéal de son. Classique ou jazz par exemple, amateur ou professionnel, tous doivent trouver leur bonheur. Mais chez Vandoren, il n'y pas de modèle «bas de gamme». Dès le départ, on peut se procurer la qualité Vandoren et partir sur de bonnes bases.

La force de votre entreprise réside également dans votre capacité à innover constamment. Pourriez-vous, sans dévoiler de secrets, révéler aux Borméens les dernières avancées technologiques réalisées par votre service dédié à la recherche et au développement ?

Mon grand-père mettait déjà en garde contre les copies de nos anches et publiait l'image du tampon officiel avec signature Vandoren apposée au dos… C'est la rançon du succès, nous sommes rapidement devenus un standard. Aujourd'hui la contrefaçon a changé de nature et d'échelle et se trouve essentiellement en Asie. Nous devons trouver des parades afin de garantir au musicien qu'il utilise bien un de nos produits, avec un numéro d'authenticité unique sur chaque anche (et bientôt cette année sur les becs). Le musicien doit s'approvisionner auprès de nos revendeurs agréés, c'est une sécurité pour lui.

Plus généralement, pour la recherche et le développement, nous avons étoffé notre équipe d'ingénieurs pour repousser toujours plus les limites de la régularité et la précision de fabrication. Toujours au service de la Musique. C'est cette coordination entre artisans, musiciens essayeurs et techniciens qui a fait notre succès. Il ne faut jamais s'endormir sur ses lauriers.

Ecouter les musiciens et faire essayer, mais aussi anticiper en proposant des produits auxquels ils n'auraient pas forcément pensé. Par exemple en becs de clarinette, du B45 ou B40 jusqu'au BD5, nous avons proposé des produits innovants ! De même pour le conditionnement avec le « Flow pack » qui isole l'anche des variations hygrométriques et apporte la « fraîcheur usine » de Bormes au monde entier.

En matière d'idéal sonore, il y a des modes, des tendances. Les français avaient souvent un son plus clair autrefois, aujourd'hui on recherche un son plus rond, un peu plus sombre. Les disques et les vidéos ont permis un partage plus grand des musiques, l'internationalisation existe aussi dans ce domaine !

La qualité de vos produits vous a permis d'atteindre et de conserver le rang de leader mondial. Pourriez-vous nous en dire davantage sur la renommée internationale de la société Vandoren ?

Nous exportons les produits Vandoren dans plus d'une centaine de pays, grâce au travail de terrain de nos distributeurs et à celui des revendeurs.

Et ce sont également les musiciens qui sont nos meilleurs ambassadeurs. Que ce soit un soliste d'un grand orchestre international, un jazzman, un musicien d'harmonie, un professeur de conservatoire, un étudiant, chacun, à sa manière, va parler de nous à ses collègues ou à ses élèves.

Un savoir et un savoir-faire salués au plus haut niveau, mis en œuvre par quelque 150 collaborateurs, ici, à Bormes les Mimosas où vous êtes le second employeur de la commune. Pourriez-vous nous parler de cette grande famille ?

C'est effectivement une grande famille, et nous sommes fiers d'avoir contribué non seulement à donner un emploi dans des métiers variés, qui vont du saisonnier coupeur de cannes à l'administratif ou au technicien ; mais aussi de contribuer au rayonnement de Bormes Le Lavandou à l'international. Et en 2018, nous avons accru la surface de nos ateliers de 50%.

Très attachés à la qualité de vos produits et au bien-être de vos collaborateurs, vous êtes également très sensibles à la protection de votre environnement. Vous avez ainsi engagé une véritable démarche écologique permettant la valorisation de la canne jusque dans ses déchets. Pourriez-vous nous expliquer les différentes utilisations que vous en faites ?

L'environnement a toujours été une priorité. Depuis plus d'un siècle, Vandoren a acquis une expérience unique du roseau et donc du respect de la terre. Au sein de ses roselières, les volumes d'eau utilisés sont calculés par rapport aux besoins de la plante et il n'y a pratiquement pas de perte en eau. Les systèmes d'irrigation goutte à goutte sont très économes et permettent d'économiser jusqu'à 70% d'eau.

Le roseau qui sert de matière pour la fabrication des anches est une plante 100% naturelle. Il convient de souligner que la partie brillante de l'anche n'est pas du vernis mais l'écorce du roseau. Les déchets résultant de la fabrication des anches sont intégralement réutilisés soit sous forme de compost dans nos plantations soit pour alimenter la chaudière qui chauffe notre usine. Cette installation à haut rendement ne rejette dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau et du Co2. Il est important de souligner que le Co2 étant d'origine végétale, et non fossile, son dégagement dans l'atmosphère ne contribue pas à l'augmentation de l'effet de serre.

Pour terminer, en ce début d'année 2019, que pouvons-nous souhaiter à l'entreprise Vandoren ?

Nous avons fêté notre centenaire en 2005. L'entreprise s'est construite sur un héritage, un passé riche, à nous de continuer sans relâche à bâtir ensemble cet avenir.

Le temps passe, les outils, les machines et les produits se perfectionnent mais le savoir-faire reste primordial. Et merci de m'avoir donné l'occasion de le faire savoir…

Nous sommes fiers d'avoir donné un emploi dans des métiers variés aux habitants du bassin de vie mais aussi d'avoir contribué au rayonnement de Bormes à l'international !

Au centre Bernard Van Doren entouré de son fils Robert, du maire François Arizzi et d'Emmanuel Tonnelier, directeur général.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le moment du déjeuner étant un temps privilégié de détente pour l'élève, la ville apporte une attention particulière à la restauration scolaire inscrite dans une démarche évolutive en gestion et en qualité. Un service en pleine restructuration.

Lors de la prochaine rentrée, en septembre 2019, le processus engagé autour du bien-être de l'enfant, de l'alimentation durable et de la gestion du service de restauration des écoles sera optimisé avec une centralisation de la conception des repas pour alimenter l'école maternelle, l'école élémentaire, le centre de loisirs, le multi-accueil et le portage des repas.
Dans cet objectif, des travaux dans les locaux de la restauration scolaire de l'école élémentaire seront réalisés pendant la trêve des prochaines vacances estivales.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ QUI ÉVOLUE

Actuellement, la cuisine centrale, située à l'école maternelle approvisionne les deux cuisines satellites du centre multi-accueil et de l'école élémentaire (avec l'accueil de loisirs) où les plats sont réchauffés. Dans cette structure, les plateaux du portage des repas à domicile sont également élaborés.
L'audit d'un bureau d'études issu d'une forte volonté municipale d'améliorer l'existant, a permis de déterminer le projet visant à regrouper et harmoniser la cuisine centrale dans les locaux plus spacieux de l'école élémentaire Jean Moulin qui seront adapté. Cette nouvelle organisation est envisagée dès la rentrée de septembre prochain. Pour ce faire, la demande de déplacement de l'agrément du site de l'école maternelle vers la structure de l'école élémentaire Jean Moulin est en cours. Le personnel des cuisines a d'ores et déjà fait l'objet d'une mutualisation en avril 2018.

UNE ORGANISATION OPTIMISÉE

Ce projet de lieu unique de conception des repas permettra avant tout de répondre aux différentes exigences du processus interne de restauration collective.
Centralisation du personnel, diminution des trajets, gains de temps…
En conservant une gestion rigoureuse, à l'aube d'une rentrée annonçant une augmentation des inscriptions dans les structures scolaires et un accroissement des bénéficiaires des services à la population, cette avancée facilitera le quotidien des usagers en limitant les coûts de fonctionnement. Tout en favorisant la montée en compétence du personnel, cette nouvelle organisation permettra d'élever la qualité des produits et du service et accordera une capacité de production quantitative supplémentaire. Les économies générées permettront de dégager des marges de manœuvre pour améliorer les approvisionnements (bio, circuits courts,...).

Magali Tropini, adjointe aux affaires scolaires, Véronique Pierre conseillère municipale, Jean-Paul Juillard, Céline Bourbon et Fa Marinier du service de la restauration scolaire accueillent les parents venus déjeuner avec leurs enfants

UN ACCUEIL PRIVILÉGIÉ POUR LES ENFANTS

Ecole maternelle

L'environnement du « passer à table » pour les tout-petits privilégie un accueil adapté à chaque enfant. Les bambins sont accueillis par niveau de classe et mangent à leur rythme sans contrainte. Répartis par table, les petits écoliers bénéficient d'une organisation favorisant l'autonomie avec un accompagnement personnalisé des agents de la pause méridienne, leur permettant de débarrasser leur entrée et de se servir le plat chaud.

Ecole élémentaire

La pause déjeuner de deux heures permet aux enfants de choisir le moment du repas et celui de pratiquer librement une activité proposée par les animateurs du périscolaire. Un système de pointage dématérialisé sur tablette vise à garantir le suivi des repas et une meilleure gestion de la restauration.
Une organisation par passage régulier et en flux, par le biais de plateaux, réduit les attentes et donne la possibilité aux enfants de se servir une entrée, un plat et un dessert, tandis que les fruits, les crudités et le fromage sont disponibles à volonté. Cette mise en place fluide facilite également la mission des animateurs présents qui peuvent s'assurer que chaque enfant a pu se rassasier au mieux.

PÉRISCOLAIRE

Une offre éducative diversifiée est proposée en complémentarité du temps du repas selon l'âge des enfants. Activités sportives, salle de

vidéo, boîte à livres, … Supervisée par le service jeunesse, l'équipe des animateurs met des jeux à disposition pendant la pause de mi-journée dans les salles du périscolaire de l'école élémentaire et au stade. Dans l'enceinte de la structure de la maternelle, avec l'appui des équipes de restauration et des ATSEM, les animateurs encadrent avec bienveillance les bouts de choux dans un espace sécurisé et ludique.

LA CULTURE DU « BIEN MANGER »

Lieu privilégié d'initiation au goût, le temps passé en restauration scolaire donne l'occasion aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires. La conception des menus est pensée par le biais d'une commission qui se réunit tous les trois mois.
Nouveauté cette année, les élus du conseil municipal des jeunes sont invités à se joindre aux chefs de la restauration, aux élus, aux représentants de la caisse des écoles et aux agents administratifs pour donner leur avis sur les menus. Ceux-ci seront ensuite validés par une diététicienne pour assurer la variété des aliments et l'équilibre alimentaire.
Chaque année, les parents sont conviés à venir partager le repas de leurs enfants dans les écoles, au cours du mois d'avril et pendant la semaine du goût - courant octobre. Une façon conviviale pour la municipalité de répondre aux questions liées aux menus servis tout au long de l'année aux élèves Borméens.

LE BIO S'INVITE À TABLE

La municipalité a pour ambition de porter haut l'introduction d'une alimentation biologique et durable dans les assiettes. Le repas bio qui était auparavant proposé une fois par semaine, est converti en menus issus de l'agriculture biologique servis une semaine par mois. Tout au long de l'année, des produits de saison sont proposés tout en privilégiant les circuits courts.

LE PERSONNEL ENCADRANT :

La restauration scolaire qui relève de la commune, répond à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas et assurer la meilleure organisation pour accueillir les enfants.
Quatorze personnes assurent chaque jour les repas proposés dans les différents structures et en service de portage pour les bénéfiaires inscrits au CCAS. Jean-Paul, chef de production, Philippe, second de préparation chaude, Nadia, second de préparation froide, Corinne, Karine, Myriam, Catherine, agents de restauration et de portage, Françoise, Dominique, Nathalie, Claude, Valérie, Nathalie, agents de restauration, Valérie, agent de gestion administratrif, Aïcha et Magali, agents d'entretien des locaux, composent l'équipe qui garantit aux élèves un temps de repas dans les meilleures conditions autour de menus variés. Le personnel du service jeunesse qui travaille en collaboration avec l'équipe de la restauration scolaire assure l'organisation du temps méridien.

VERS UNE RESTAURATION ÉCO-RESPONSABLE : COLLECTE ET SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les équipes de la restauration scolaire sont mobilisées pour mieux traiter les déchets, limiter et sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.
Chaque école est équipée d'une table de tri sélectif. Le but est d'inciter les élèves à « mieux trier et moins jeter ».
Les plats sont servis en ramequins ou sur assiettes, en parts préconisées et permettent aux élèves de se resservir s'ils le souhaitent. L'accès au pain est limité et les fruits sont disponibles en portion. Le tri sélectif permet de récupérer les déchets alimentaires qui approvisionnent le refuge des animaux de Manjastre.

Chaque jour, ces initiatives municipales favorisent la limitation des déchets en permettant aux enfants de s'alimenter à satiété et en privilégiant le développement durable.

CHAQUE JOUR

650

REPAS PRÉPARÉS DONT

319

À L'ÉLÉMENTAIRE ET

221

À LA MATERNELLE

**« Le bien-être des élèves et la qualité des repas est au cœur de nos réflexions. Les enfants passent une bonne partie de leur temps à l'école.
Celle-ci doit être un havre de paix où ils se sentent bien !
François Arizzi**

Le premier magistrat aux côtés de Philippe, Françoise, Aïcha et Jean-Paul prêts pour le service dans les locaux de la restauration scolaire de l'école élémentaire.

LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

L'organisation du service de la restauration scolaire qui gère les inscriptions des enfants permet une certaine souplesse et offre aux parents la possibilité de garder ponctuellement leur enfant auprès d'eux pour déjeuner.
Inscriptions, pointage, préparation des factures et des paiements, sont centralisés au cœur de ce service.
Contacts :

- Encaissement cantine : 04 94 05 34 66
- Inscriptions scolaires : 04 94 05 34 50
- Email : regie.cde@ville-bormes.fr

LES TRAVAUX

Modernisation de l'éclairage public au Pin

Afin de réhabiliter l'éclairage de la voie Romaine, des travaux supervisés par les services techniques ont débuté pour moderniser les installations lumineuses. Les équipements qui, auparavant, étaient situés sur des terrains privés vont être déplacés sur la voie publique, avec enfouissement des lignes électriques. Pendant la première phase du chantier envisagé sur trois semaines, la circulation est à sens unique et possible en direction du village. Dans le sens descendant, une déviation par le chemin des Pierres blanches, permet de rejoindre le quartier du Pin.

Navette gratuite

Dans une véritable démarche de service public, la ville de Bormes les Mimosas a répondu positivement à la demande de ses concitoyens de pallier à l'arrêt hivernal de la ligne de bus régionale «Zou».

Du 5 novembre jusqu'au 29 mars, la municipalité propose ainsi un service gratuit pour les usagers, trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis permettant de relier le village, le Pin, la Favière et le supermarché route des Lavandières. Un service essentiel prisé par près d'une trentaine d'usagers chaque semaine, qui permet de rompre l'isolement et la dépendance de certains Borméens.

Dès le 1er avril, «Zou» reprendra ses rotations afin de desservir le village et la Favière.

Signature pour le déploiement de la fibre !

La signature de la convention qui lie la Région, le Département et la communauté de communes MPM pour la mise en place de la fibre a eu lieu en tout début d'année. L'appel d'offres pour le déploiement sur le Var a été remporté par la société Orange représentée à cette occasion par son PDG Stéphane Richard et son directeur des collectivités Cyril Luneau.

Aux côtés de Renaud Muselier, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Marc Giraud, Président du Conseil Départemental du Var, de Chantal Eymeoud Présidente de SUD THD, de Laetitia Quilici vice-présidente de SUD THD et de François de Canson, Président de MPM, le maire de la commune, François Arizzi s'est réjoui de l'avancée de ce dossier essentiel au développement de notre territoire !

Le pont du Batailler

Dans le cadre des travaux entrepris par le conseil départemental pour la réhabilitation du pont du Batailler, l'avenue Vincent Auriol qui relie la Favière au Lavandou, est fermée à la circulation

Jusqu'au 26 avril 2019, l'avenue Vincent Auriol - trait d'union entre Le Lavandou et la Favière - sera fermée à la circulation. Une déviation est mise en place pendant les travaux de réhabilitation de la structure par la RD298 et RD198 - Pont de Bénat. Les travaux seront suspendus durant la période estivale et reprendront le 16 septembre 2019 avec une nouvelle déviation jusqu'à fin décembre 2019.

Souffle d'art : la seconde boucle se révèle

Après le quartier de la Favière, c'est au tour du village de découvrir les œuvres et les agrés qui orneront la seconde boucle du parcours Souffle d'art. Un projet ambitieux et original qui a pour objectif de créer du lien : du lien entre les quartiers, du lien entre les générations, du lien entre le corps et l'esprit.
En cours d'installation, cette seconde boucle consacrée au village, permettra aux Borméens comme à leurs visiteurs de s'émerveiller, se promener ou s'entraîner sur un parcours les conduisant du parc du Cigalou jusqu'au château en passant par les petites ruelles et placettes du village.
Un joli itinéraire à découvrir au printemps 2019. Pour les plus impatients, l'œuvre magistrale de cette seconde boucle est d'ores et déjà visible sur l'esplanade du château. « La victoire » du sculpteur Christophe Charbonnel culmine ainsi à 2m30. Une magnifique pièce financée, en partie, grâce à la généreuse contribution de donateurs : M. et Mme Paul Villemagne, propriétaires du Château et M. et Mme Nicolas Sarkozy. Merci à eux !

Les livres en partage !

Au village, à Cabasson et prochainement en d'autres sites stratégiques de la commune... Bormes les Mimosas s'engage dans une démarche éco-citoyenne afin d'offrir une seconde vie aux ouvrages.
Tous les jours, à la Grotte Fleurie du village et chaque samedi à la Maison de Cabasson, petits et grands peuvent venir déposer ou choisir des livres. Une démarche de partage, d'accès à la culture et de décroissance qui se developpera encore davantage dans les semaines à venir avec la mise en place de quatre «Boîtes à livres» en libre accès : une au Pin, une à la Favière, une à l'école maternelle et une à l'école élémentaire.

Cette action vise à favoriser l'accès à la culture et le lien social, en encourageant l'économie du partage et du don et en développant une démarche éco-citoyenne.

François Arizzi

Un atelier CV mode d'emploi

Les participants à l'atelier «CV préparation et entretien» ont bénéficié des conseils prodigués par Christel De Foucault, auteure de nombreux ouvrages, conférencière, formatrice et spécialiste des techniques de recherche d'emploi. Organisé dans le cadre du forum intercommunal de l'emploi programmé cette année encore à Bormes les Mimosas, une quarantaine de personnes issue du bassin de vie - dont une trentaine référencée au relais emploi de la commune - ont apprécié les astuces et recommandations dévoilées pour convaincre les recruteurs.

Nous sommes convaincus que cet atelier vous permettra d'optimiser vos démarches pour trouver un emploi rapidement.

François Arizzi

Le maire entouré de Christel De Foucault, Christiane Darnault, première adjointe, de Nathalie et Catherine du relais emploi.

Lutte contre les inondations

À l'occasion du premier comité de pilotage du PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) la signature dans des délais très courts d'une convention garantissant l'engagement financier des partenaires - l'Etat, la Région et le Département -, permettent d'assurer la réalisation des travaux du Batailler qui débuteront à la fin de l'année. Une bonne nouvelle pour les riverains et l'ensemble des habitants de notre bassin de vie.

PAROLES D'ÉLUS

Conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux minoritaires disposent d'un espace de parole dans chaque numéro du journal municipal. Les textes sont reproduits textuellement.

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, Joël Benoit

2019 : L' espérance d'un apaisement !
L'actualité nationale, avec ses interminables manifestations et violences, est au centre de nos préoccupations. L'économie du pays en est affectée et nombre de commerçants et artisans en supportent les conséquences immédiates.
Les mesures gouvernementales, bien que non négligeables, ne répondent pas efficacement à des exigences aussi diverses que désordonnées. Le Président a voulu un « grand débat »
espérant canaliser les ardeurs et mieux cerner les revendications. Notre maire a accepté de l'organiser sur notre commune. Bien que nous soyons sceptiques quant au résultat, nous avons choisi d'y participer. Nous refusons tout apriori ou procès d'intention, c'est le simple
respect de la Démocratie. Une chose est sûre : notre Constitution assure à notre Etat une grande stabilité c'est une chance pour notre Nation ! Les « gilets jaunes » posent le problème du pouvoir d'achat et
du logement des plus pauvres. Ce n'est pas une réforme des institutions ou de la Constitution qui leur apportera la solution !
Notre commune reste un havre de paix bien que, comme ailleurs, les problèmes de logement et de coût de la vie y existent et nous préoccupent.
Au plan local, le conseil municipal a voté unanimement le débat d'orientation budgétaire lors de sa dernière séance le 30 janvier. Sa concrétisation sera l'objet du budget communal qui sera présenté au conseil le 14 mars. Soyez assurés que nous l'examinerons avec vigilance.
Enfin souhaitons que cette année 2019 voie l'apaisement des tensions et des violences pour le plus grand bonheur de tous !
Au moment où nous écrivons ces lignes nous apprenons, avec une immense tristesse, le décès dans la fleur de l'âge, à 38 ans, de Nicolas LE-COFFRE, notre chef de la police municipale si apprécié de tous. A sa famille et à ses proches nous adressons nos très sincères condoléances.

Jean-Paul Ruchet

En ce début d'année, nous entrons dans la procédure budgétaire qui va décider des finances communales pour 2019. Au cours du dernier Conseil, Monsieur le Maire nous a exposé son Rapport d'Orientation Budgétaire.

Selon ce document, la situation de la Commune paraît saine et sous contrôle : résultat de fonctionnement positif (recettes en légère hausse, dépenses contenues), permettant d'assumer un « ambitieux » programme d'investissement. Le taux des impôts locaux ne devrait pas augmenter, et la commune ne devrait pas émettre de nouveaux emprunts. Dont acte.

Nous serons vigilants sur la concrétisation de ces engagements, et sur leur réalisation.

Pour BORMES DEMAIN, Jean-Paul RUCHET jp.ruchet@ville-bormes.fr

Jacques Blanco

M. Blanco n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

CARNET DE NAISSANCE

20 octobre 2018	Busso Théo
25 octobre 2018	Thomas Maxe
30 octobre 2018	Coudert Briand Arthur
1er novembre 2018	Sallah Lilia
18 novembre 2018	Bourgeais Viggo
20 novembre 2018	Dugas Malo
3 décembre 2018	Maoui Lana
20 décembre 2018	Patry Louis

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits Borméens et ses plus sincères félicitations aux jeunes parents

CARNET DE MARIAGE

6 octobre 2018	Broquet Camille et Hediard-Durand Cédric
6 octobre 2018	Larzilliere Audrey et Carlier Sébastien
6 octobre 2018	Brunel Cynthia et Di Bello Morgan
13 octobre 2018	Christophe Fabien et Otto Julie
27 octobre 2018	Méreau Cécile et Wagner Richard
14 novembre 2018	Giordano Antoinette et Baccino Didier

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et aux familles ainsi réunies

CARNET DE DEUIL

3 octobre 2018	De Luca Fernand
11 octobre 2018	Baujot Paulette Née Renard
13 octobre 2018	Carriere Steeve
14 octobre 2018	Riedweg Denis
15 octobre 2018	Guillaume Jean
15 octobre 2018	Torchet Marie-Christine Née Gythiel
17 octobre 2018	Licari Jean-Paul
23 octobre 2018	Desjardins Renée Née Lamaze
29 octobre 2018	Tari Alain
2 novembre 2018	Rangel Manuel
18 novembre 2018	Audibert Maurice
18 novembre 2018	Ferrari Serge
21 novembre 2018	Le Tiec Yanick
28 novembre 2018	Pronier Dominique
30 novembre 2018	Vincent Jacques
1 décembre 2018	Abba Maurice
2 décembre 2018	Desplat Michel
17 décembre 2018	Gaillardon Marie Née Laroque
18 décembre 2018	Girault Odette Née Hardy
18 décembre 2018	Dayre Benjamin
18 décembre 2018	Tonin Josette Née Massa
21 décembre 2018	Chatagnier Robert
13 janvier 2019	Saint-Zéby Gabriel
19 janvier 2019	Lingeri Colette née Barbier

La ville présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

GRAND DÉBAT

La démocratie participative à l'honneur

Dans le cadre du Grand Débat, Bormes les Mimosas a fait le choix de permettre à ses concitoyens de participer et de donner leur avis sur chacune des quatre thématiques proposées par le gouvernement. Entre 30 et 40 Borméens ont participé, chaque mardi soir de février, aux échanges animés par d'anciens préfets.

La fiscalité et les dépenses publiques, la transition écologique, l'organisation de l'état et des services publics, la démocratie et la citoyenneté... Voici les quatre thèmes sur lesquels les Borméennes et les Borméens ont été invités à échanger, confronter leurs idées, apporter leurs solutions. Tout au long du mois de février, la salle des fêtes du village a ainsi résonné au son des débats sous la houlette de deux anciens préfets, MM. Marc-René Bayle et François-Xavier. Ceccaldi.

À l'issue de chacune de ces rencontres, une synthèse des échanges est rédigée, mise en ligne sur le www.ville-bormes.fr et sera adressée au site national du Grand Débat afin que les conclusions borméennes soient prises en compte.

Dans le même temps, chaque semaine, les Borméennes et Borméens sont invités à se prononcer, à leur tour, sur l'une des questions du Grand Débat grâce à la nouvelle application mise à leur disposition par la ville de Bormes les Mimosas (cf ci-dessous). Des consultations qui seront également remontées à l'échelon national dans le cadre du Grand Débat.

> **Notre rôle est d'être facilitateur pour ce grand débat national. L'organiser est, selon moi, un acte citoyen. Ne pas l'organiser est un acte politique !**
>
> François Arizzi

Nouveau : une application pour voter en ligne !

Dans une véritable volonté de développer la démocratie participative, la ville de Bormes les Mimosas a souscrit à l'application «Le Vote» qui permet d'interroger la population de manière simple, anonyme et totalement sécurisée !

Nouveau ! Bormes les Mimosas vous propose un nouvel outil de «vote en ligne» totalement sécurisé et anonyme afin de prendre part à la vie de votre commune.

Grâce à l'application smartphone ou tablette «Le Vote», vous pouvez vous connecter et répondre aux sondages en cours.

Si vous ne disposez pas de tablette ou smartphone vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie - côté place St-François - où vous pourrez vous connecter à l'application grâce à votre carte d'identité.

Votez à votre tour !

Suite à l'organisation du Grand Débat à Bormes les Mimosas, celles et ceux qui n'ont pu participer à ces rendez-vous sont invités à donner leur avis (purement consultatif, le résultat sera joint au compte-rendu remis au site national Le Grand Débat).

La ville interroge également les Borméens pour le prix spécial «**Bormes ville connectée**» pour le **corso 2019**. Venez soutenir votre char préféré !

Téléchargez gratuitement l'application «Le vote» sur votre tablette ou smartphone :

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur votre store :

Pour Androïd :
http://bit.ly/levoteandroid

Pour OS :
http://bit.ly/levoteOS

01 LES TOUCANS DE L'AMICALE

02 LA POINTE DE GOURON

03 LE HBBL

04 AAEH

05 LA DPLB

06 LA GENDARMERIE

07 LE BMS

08 LE TENNIS CLUB

09 LES ÉCLAIREURS

10 SEA SUN COUNTRY

11 LES VÉTÉRANS DU FOOT

12 LES TERRE-NEUVE DU SOLEIL

13 LES VIEILLES COPINES

14 L'ESCAL

15 LE G.A.G

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS

UN PRIX SPÉCIAL «BORMES VILLE CONNECTÉE» :

VOTEZ EN LIGNE POUR VOTRE CHAR PRÉFÉRÉ !

Avant le 15 mars 2019

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur votre store :

- Pour androïd : http://bit.ly/levoteandroid
- Pour OS : http://bit.ly/levoteOS